

Réponse du Transporteur à l'engagement 2

(Demandé par AHQ-ARQ)

Régie de l'énergie

DOSSIER:

M. M. S. P. 20 P.

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

29/11/2013

Date:
C. AHO. ARO. W.13

Plèces no:



Engagement 2

(Demandé par Me Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ, 2017-04-05, notes sténo. volume 1, page 71)

Référence : HQT-3, Document 2, en date du 3 avril 2017, réponse à la question 3.2

Préciser la liste des centrales au fil de l'eau ne disposant pas d'un réservoir en amont.

Réponse

Les centrales au fil de l'eau qui ne dépendent pas d'un réservoir en amont et dont les programmes de production sont préparés par Hydro-Québec TransÉnergie exerçant la fonction de GOP sont :

- Les Cèdres
- Beauharnois
- Saint-Narcisse
- Carillon
- Rapides-des-Îles
- Première-Chute
- Rapides-des-Quinze
- Chute-des-Chats
- Rapide-2
- Bryson
- Paugan
- Chelsea
- Rapides-Farmer
- Mitis-1
- Mitis-2
- Chute-Bell
- Sept-Chutes
- Trenche
- La Tuque
- Beaumont
- Rocher-de-Grand-Mère
- Shawinigan-2
- Shawinigan-3
- La Gabelle
- Grand-Mère
- Rapide-des-Cœurs
- Chute-Allard